



Bilan de la déclaration de ruches 2022 en Bretagne

Les chiffres cités dans cet article sont tirés des résultats de la déclaration annuelle de ruches 2022. Chaque apiculteur est en effet tenu de déclarer annuellement toutes ses colonies, et ce dès la première colonie.

A noter : ces chiffres reposent sur du déclaratif, les sur ou sous-déclarations sont donc difficilement quantifiables. Ces chiffres donnent cependant des ordres de grandeur réels.

Nous vous proposons dans cette synthèse de regarder de plus près les chiffres des déclarations réalisées en Bretagne en 2022.

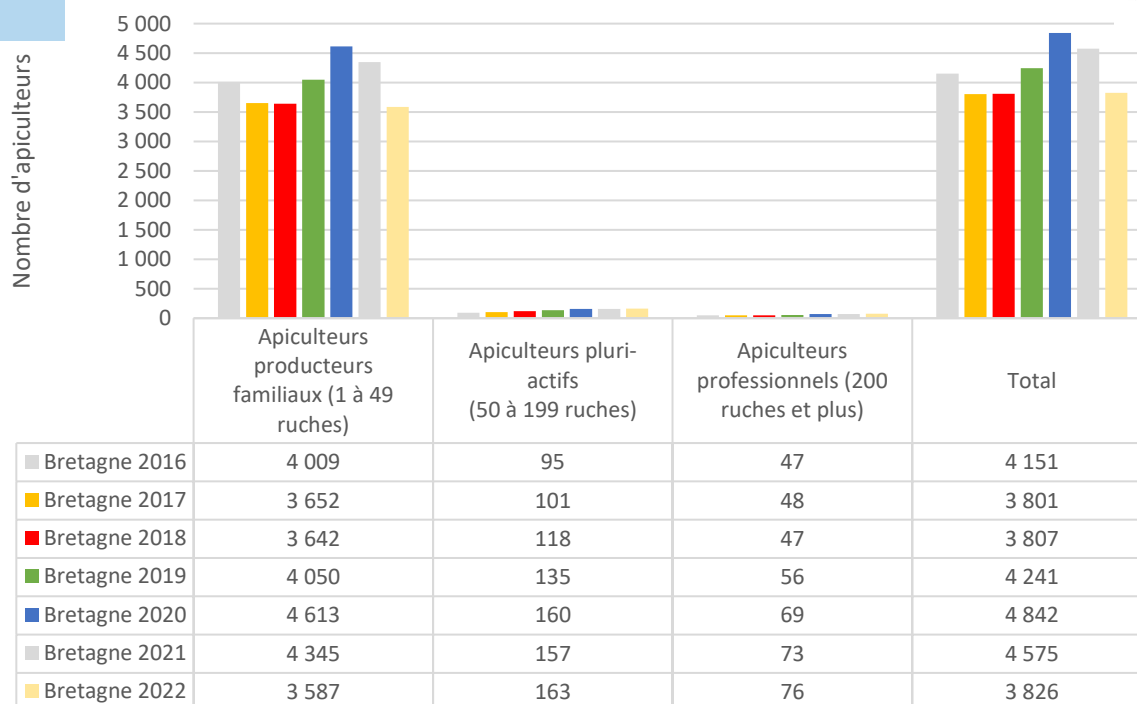
En Bretagne

Sur les 13 régions de France métropolitaine, la Bretagne est la 7^{ème} plus grosse région en nombre d'apiculteurs, et la 8^{ème} en nombre de colonies.

Depuis deux ans, le nombre d'apiculteurs diminue d'une année à l'autre. C'était la tendance inverse qui était pourtant observée de 2016 à 2020. En 2022, c'est **3 826 apiculteurs** (comparé à 4 575 l'année dernière, soit 16% de moins en un an) qui ont été enregistrés. Ils ont déclaré **78 652 colonies** : le nombre de colonies déclarées reste quant à lui assez stable (78 904 en 2021, - 0.4%).

Une diminution du nombre d'apiculteurs est également constatée au niveau national (cf page 5).

Graph 1 : nombre d'apiculteurs déclarés en Bretagne depuis 2016

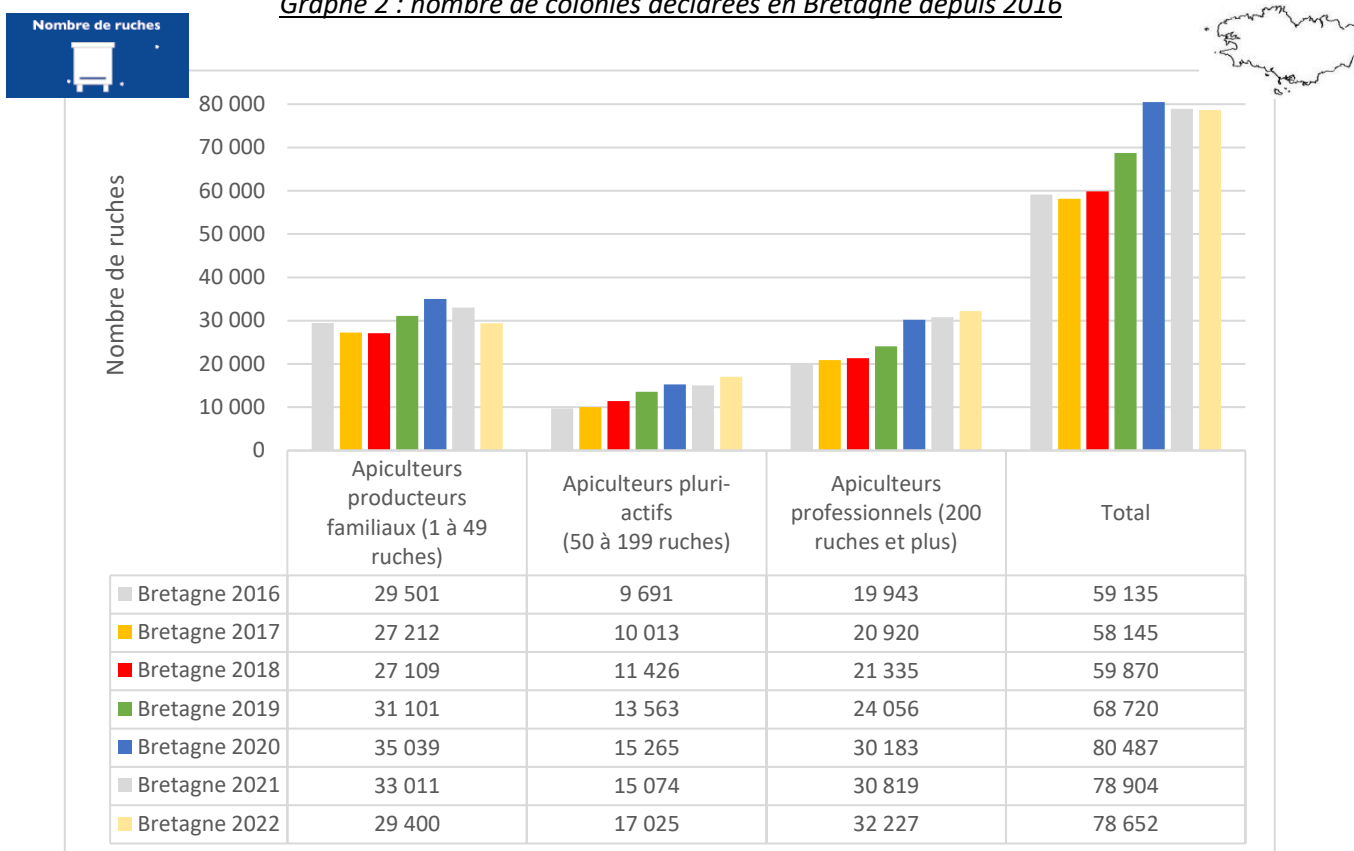


La diminution du nombre d'apiculteurs bretons concerne en grande partie l'apiculture de loisir (18% d'apiculteurs de moins qu'en 2021). **A l'inverse, les nombres d'apiculteurs pluriactifs (entre 50 et 199 colonies) et de plus de 200 ruches ont quant à eux légèrement augmentés.**

Le nombre d'apiculteurs déclarant plus de 50 ruches passe de 230 en 2021 à 239 en 2022. Sur ces **239 apiculteurs déclarant plus de 50 ruches**, 89 en possèdent entre 50 et 99, et 38 entre 100 et 149, 36 entre 150 et 199 et 76 en possèdent plus de 200 (cf graphes 1 et 2).

La diminution du nombre d'apiculteurs de loisir entraine une diminution de colonies déclarées pour cette catégorie d'apiculture. Mais celle-ci est contrebalancée par une augmentation du nombre de colonies déclarées par les apiculteurs de plus de 50 ruches, c'est pourquoi le nombre total de colonies déclarées en Bretagne reste à peu près stable entre 2021 et 2022.

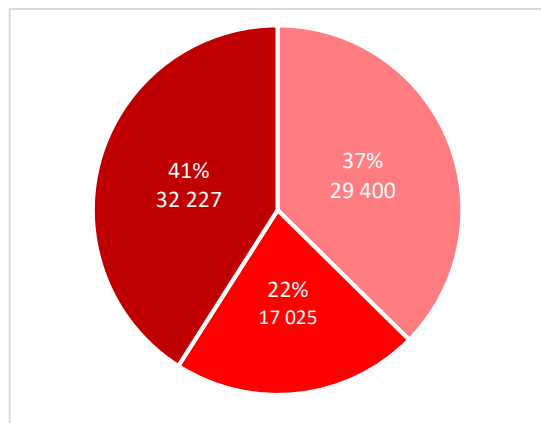
Graphe 2 : nombre de colonies déclarées en Bretagne depuis 2016



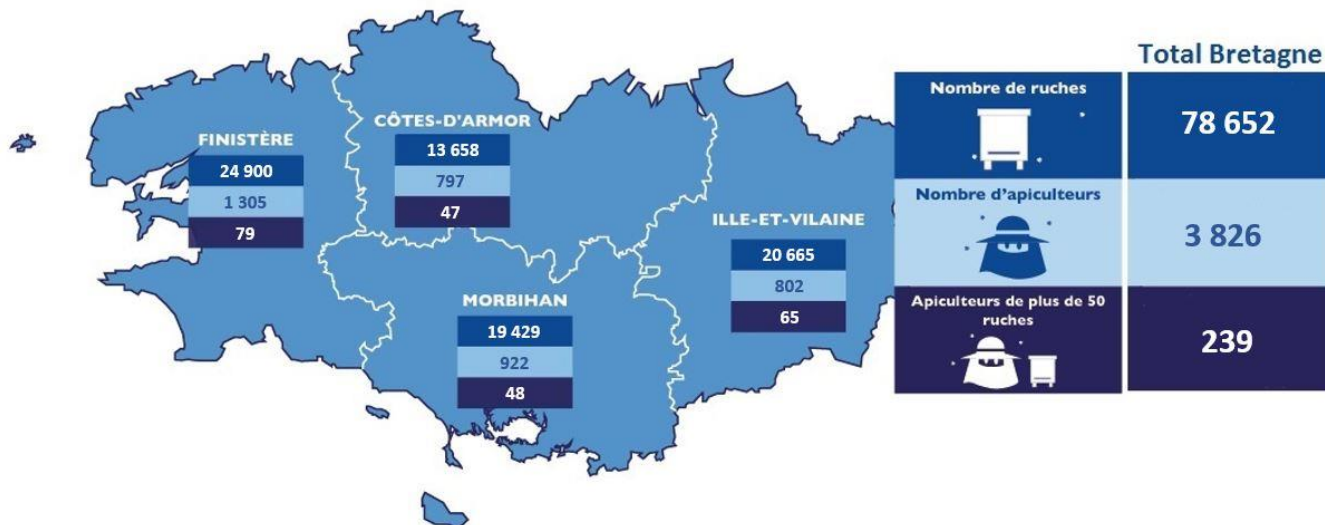
Graphe 3 : En Bretagne, pourcentage de colonies détenues par des apiculteurs possédant...

- de 1 à 49 colonies
- de 50 à 199 colonies
- plus de 200 colonies

En Bretagne, si les apiculteurs possédant plus de 50 colonies représentent seulement 6% du nombre d'apiculteurs total, ils détiennent en revanche à eux seuls 63% du cheptel. Ce chiffre est en augmentation cette année encore. Pour rappel, en 2017, ces mêmes apiculteurs détenaient 53% du cheptel.



Enfin, l'apiculture n'est pas développée de la même manière selon les départements. En effet, 34% des apiculteurs bretons déclarés sont dans le Finistère, et ce même département héberge 32% des colonies déclarées.



Répartition par départements du nombre de ruches et d'apiculteurs en Bretagne en 2022



Nombre d'apiculteurs en région Bretagne - Détail par département

Tranches (nb colonies)	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	région	%
1 à 49	750	1 226	737	874	3 587	94
50 à 99	18	35	23	13	89	2
100 à 149	7	14	10	7	38	1
150 à 199	6	7	11	12	36	1
plus de 200	16	23	21	16	76	2
total	797	1 305	802	922	3 826	100
%	21	34	21	24	100	



Nombre de colonies en région Bretagne - Détail par département

Tranches (nb colonies)	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	région	%
1 à 49	5 424	10 595	5 810	7 571	29 400	37
50 à 199	3 288	5 103	4 786	3 848	17 025	22
plus de 200	4 946	9 202	10 069	8 010	32 227	41
total	13 658	24 900	20 665	19 429	78 652	100
%	17	32	26	25	100	

Contexte national

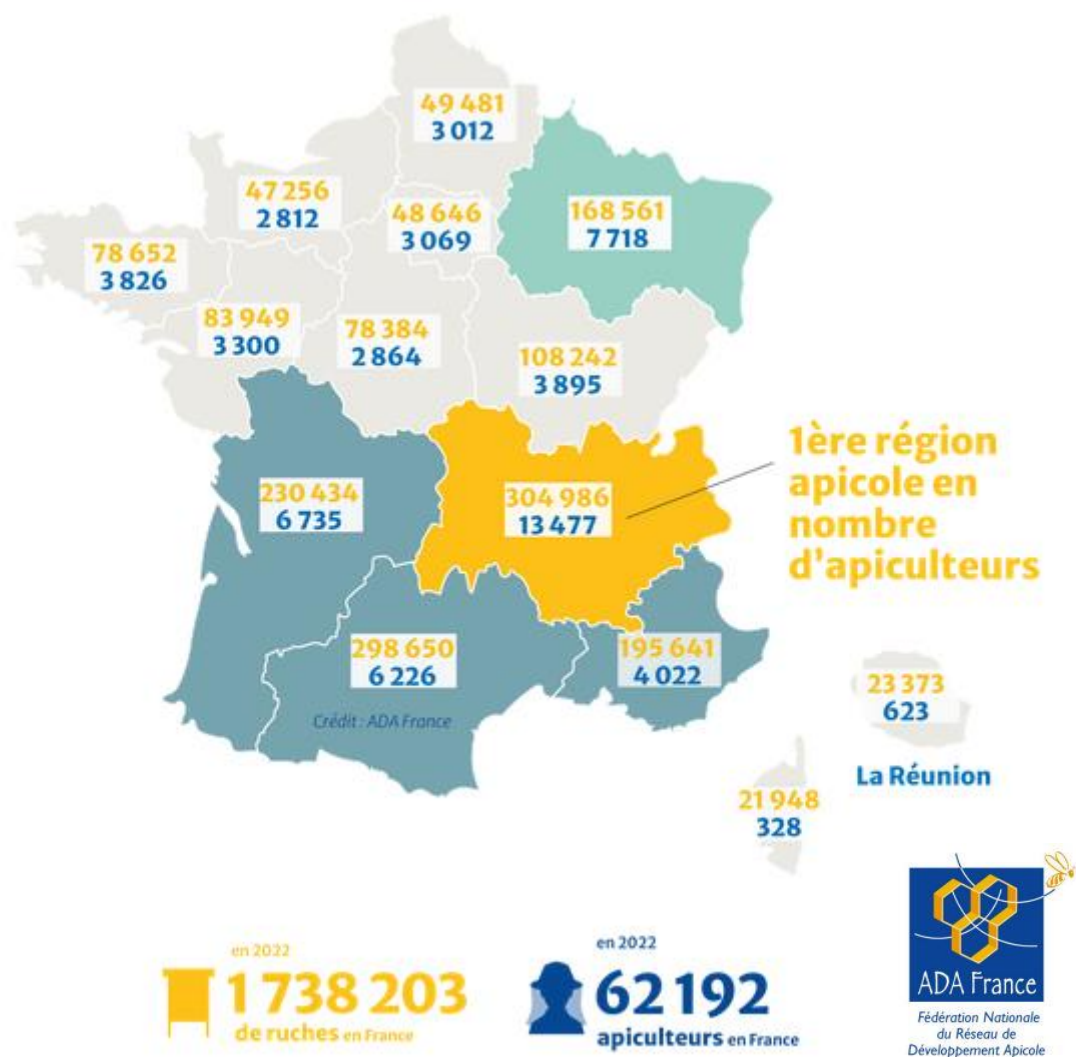
En fin d'année 2022, 62 192 apiculteurs français avaient déclaré 1 738 203 ruches. Pour la deuxième année consécutive, au contraire de la tendance qui était observée depuis 2016, le nombre d'apiculteurs déclarés a diminué (-12% d'apiculteurs par rapport à 2021).

Le nombre de ruches déclarées, lui, a également diminué, pour la première depuis 2016. A titre de comparaison avec l'année précédente, 70 147 apiculteurs avaient déclaré 1 808 088 ruches en 2021.

Comme pour la Bretagne, cette diminution du nombre d'apiculteurs enregistrés touche particulièrement l'apiculture de loisir. A l'inverse, le nombre d'apiculteurs français de plus de 200 ruches a légèrement augmenté par rapport à 2021.

Carte de répartition par régions du nombre de ruches et d'apiculteurs en 2022

Source : site internet d'ADA France



Retrouvez plus d'informations sur le contexte national sur le site d'ADA France :

<https://www.adafrance.org/le-marche-du-miel-en-france/>

Publication mai 2023



Contact : Maëlle COLIN
Tél : 07 61 59 27 46
E-mail : maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr
Rue Maurice Le Lannou
CS 64 240 – 35042 RENNES Cedex
www.gie-elevages-bretagne.fr

Actions soutenues par :

